

Image not found or type unknown



Emancipation d'un mineur etranger

Par **patricia**, le **20/03/2012** à **19:53**

Bonjour,ma fille veux, avec notre accord, s'emanciper aupres la juge de tutelles.
Nous habitons en France depuis 10 ans, mais ma fille, et nous les 2 parents, ont tous la nationalite neerlandaise. Est_ce que elle peut etre emancipe ici, pour se qui concerne la loi Francaise, ou est qu'elle doit se faire emanciper aux Pays Bas,

Merci de votre reponse.